

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 17 février 2020

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - CAGB - La City, 4 Rue Gabriel Plançon - 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 3.1, 4.1, 5.1.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 20h05

Etaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 7.1), Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI (à partir du 5.1), Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 6.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Michel JASSEY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents :

M. Dominique SCHAUSS, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Gilles ORY, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance :

Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : A. LORIGUET, P. DUCHEZEAU

Mandataires : F. TAILLARD, E. MAILLOT

Contrat de Ville - Appel à Projets 2020 - 1ère Programmation

Rapporteur : Michel JASSEY, Conseiller communautaire délégué

Commission : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « Politique de la Ville-Subventions aux associations »	Montant de l'opération : 230 971 €
« Emploi insertion »	Montant de l'opération : 339 000 €
« Entrepreneuriat »	Montant de l'opération : 15 000 €
« Action en faveur de l'emploi »	Montant de l'opération : 27 500 €
« ZFU Emergences »	Montant de l'opération : 12 000 € + 41 500 €
Sous réserve de vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024	

Résumé :

Le Contrat de Ville du Grand Besançon a été signé le 21 février 2015. Ce contrat unique qui intègre les dimensions de développement local et de transformation urbaine en un seul projet, permet de concrétiser une coopération forte entre ses signataires, entièrement dédiée aux quartiers sensibles. La géographie prioritaire d'intervention a été resserrée sur les quartiers concentrant les populations à plus bas revenus. Pour l'Agglomération de Besançon, 5 quartiers prioritaires ont été retenus par l'État.

Les partenariats, notamment associatifs, contribuent aux objectifs du Contrat de Ville. C'est dans cette optique qu'un appel à projets a été lancé fin 2019.

La première programmation 2020 comporte 164 projets (pour 227 dossiers déposés).

La participation financière prévue de Grand Besançon Métropole pour cette 1^{ère} programmation 2020 s'établit à 695 087 €.

Le Contrat de Ville du Grand Besançon a été signé le 21 février 2015 ; il permet de concrétiser une coopération forte, entièrement dédiée aux quartiers sensibles, des 21 partenaires signataires que sont notamment l'Etat, Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Doubs, la Commune de Novillars, la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, la Caisse des Dépôts et Consignations de Franche-Comté, l'Union Sociale pour l'Habitat, et les quatre bailleurs sociaux.

La géographie prioritaire d'intervention a été resserrée sur les 5 quartiers prioritaires concentrant les populations à plus bas revenus :

- Planoise (NPNRU d'intérêt national),
- Cité Brulard (NPNRU d'intérêt régional),
- Montrapon,
- Clairs-Soleils,
- Palente/Orchamps,

auxquels il faut ajouter les 3 quartiers en « veille active » (Battant, Cité de l'Amitié, Vareilles) et les 5 quartiers/secteurs en observation (Curie/Pasteur à Novillars, Cité Viotte, Pelouse, Schlumberger, Rosemont-Pesty, Hauts de Saint-Claude).

Les partenaires signataires ont décidé de structurer leur stratégie autour des orientations suivantes :

- restaurer la tranquillité publique dans les quartiers,
- mener une politique de développement social volontariste notamment vers les publics jeunes et leurs familles,
- renforcer l'attractivité des quartiers afin de mieux les insérer dans l'Agglomération.

Quatre dimensions transversales ont également été identifiées :

- participation des habitants,
- lutte contre toutes les formes de discrimination et promotion de l'égalité femme/homme,
- jeunesse,
- valeurs de la République et citoyenneté.

I. Les principes d'intervention du Contrat de Ville

Le contrat de ville vise une meilleure intégration des territoires prioritaires au sein de l'agglomération bisontine en intervenant sur les axes définis précédemment par l'articulation des politiques publiques de droit commun et la mise en œuvre d'actions spécifiques portées notamment par des partenaires associatifs.

C'est dans cet esprit que l'appel à projets a été lancé à l'automne 2019, dans les cinq quartiers prioritaires en présence des porteurs de projets et de représentants des Conseils Citoyens. Il est structuré autour des axes suivants :

- tranquillité publique et prévention de la délinquance,
- éducation/parentalité/jeunesse,
- sport,
- culture et expression artistique,
- santé et accès aux soins,
- accès aux droits sociaux,
- accès à l'emploi, insertion et accès à la formation, développement économique et commercial,
- logement, habitat et cadre de vie et mobilité,
- lutte contre les discriminations et égalité femmes / hommes,
- valeurs de la République et citoyenneté,
- participation des habitants.

Des priorités ont été définies par l'ensemble des partenaires pour l'année 2020 :

- Inscription des projets dans des dynamiques :
 - fédérant plusieurs acteurs de terrain : promotion du faire ensemble, de la recherche de complémentarité et de la dimension territoriale des projets,
 - d'essaimage de pratiques innovantes.
- Thématiques prioritaires :
 - Education / parentalité et notamment prévention du décrochage scolaire des 11/13 ans,
 - Accompagnement des parcours de vie des jeunes (culture, sport, citoyenneté) et leur insertion professionnelle,
 - Partage des valeurs de la République, de la laïcité, de la citoyenneté, égalité femmes-hommes,
 - Amélioration de l'image des quartiers (médiats de proximité ...) en privilégiant le recours au numérique,
 - Amélioration du cadre de vie.

L'instruction des dossiers des porteurs de projet a été effectuée conjointement par l'ensemble des partenaires, au cours de réunions thématiques et territoriales (ces dernières, en présence de représentants des Conseils Citoyens).

Cette 1^{ère} programmation 2020 comporte 164 projets (pour 227 dossiers déposés).

Elle est déterminée en accord avec les différentes délégations concernées de la Ville et de Grand Besançon Métropole et fait l'objet de délibérations du Bureau communautaire (Subventions de la CUGBM) et du Conseil Municipal (subventions de la Ville de Besançon).

L'enveloppe de « crédits spécifiques » de Grand Besançon Métropole s'élève à 294 216 € à laquelle s'ajoutent 339 000 € de crédits relevant de l'emploi insertion.

Certains dossiers présentés dans la présente délibération bénéficient donc de « financements croisés » des deux collectivités et ce, dans la logique du contrat de ville qui prévoit d'allier financements de droit commun et financements spécifiques pour renforcer l'impact des actions menées.

Une 2^{nde} programmation aura lieu dans le courant de l'année 2020 et aura pour objet l'examen de propositions n'ayant pu être instruites à ce jour, ou d'éventuelles nouvelles propositions.

La participation totale affichée de Grand Besançon Métropole pour la 1^{ère} programmation 2020 s'établit à 695 087 €, dont 230 971 € de crédits Contrat de Ville et 339 000 € de crédits relevant de l'Emploi Insertion, le solde étant constitué par des crédits de droit commun de la Direction Economie, Emploi-Insertion et Enseignement Supérieur.

A l'engagement financier de Grand Besançon Métropole s'ajoute celui de la Ville de Besançon qui intervient principalement au titre de ses compétences Tranquillité Publique, Education, Sport, Lutte contre les Discriminations, Santé, Culture, Vie des Quartiers (hors fonctionnement général, notamment les Groupes Solidarité Emploi – GSE – dans les Maisons de Quartiers municipales et associatives). Cet engagement est de 370 101 €.

A noter que cette participation aux projets soutenus dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville du Grand Besançon 2020 intègre une participation de 50 000 € de la Ville de Besançon au Programme de Réussite Educative (PRE) géré par la Caisse des Ecoles. Le PRE est en effet pour l'essentiel orienté au bénéfice des enfants scolarisés dans les groupes scolaires implantés au cœur des quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville de Grand Besançon Métropole.

Les sollicitations financières faites en direction des autres financeurs font l'objet d'une décision propre à chaque instance décisionnelle dans le respect de la libre administration de chacune des institutions partenaires.

A ces engagements s'ajoute un ensemble de sollicitations financières auprès du CCAS de Besançon d'un montant global estimé à 13 837 €. Celles-ci feront l'objet de décisions lors d'un prochain Conseil d'Administration.

II. Subventions de GBM

Le présent rapport a pour objet d'attribuer les subventions de la CUGBM à intervenir dans le cadre de la 1^{ère} programmation de l'appel à projets 2020 du Contrat de ville pour un montant de 695 087 €. Ces subventions figurent dans les cellules grisées.

A/ Volet Tranquillité Publique et Prévention de la délinquance

Ce volet comporte 22 actions :

Volet Tranquillité Publique et Prévention de la délinquance							
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du Projet	CUGBM PROPOSE CDV	PROPOSE VILLE			
				DSTP	DHS	MLCD	Sport
30	AAVI France VICTIME 25	Développement des actions en direction des publics victimes de violences		52 500			
33	AAVI France VICTIME 25	Groupe de parole à visée thérapeutique destinés aux auteurs de violences		1 000			
51	Maison de l'ado	Paroles en tête		15 000		1 000	
52	ADDSEA Altérité	Groupe de parole à visée thérapeutique destinés aux auteurs de violences		1 000			
57	ADDSEA SIAMB	Atelier chantier d'insertion 17 – 25 ans dans le bassin de Besançon		35 000			
58	ADDSEA SPS	Chantier éducatif de prévention spécialisée dans le secteur Besançon		15 000			
59	ADDSEA SPS	A vos cartes		800			
60	ADDSEA SPS	Action « mobilité »		500			
61	ADDSEA SPS	Atelier cuisine		450			
64	ADDSEA SPS	Prévention décrochage scolaire à travers la culture		700			
66	ADDSEA SPS	Soirée jeunes		200			
92	PKA	Jeunes ceinture noire « Républicain »	750				750
95	UDAF	Stage de responsabilité parentale	600	600			
113	ADDSEA SOLEA	Intervention précoce et actions de prévention		11 000			
114	ADDSEA SOLEA	Réduction des risques en milieu étudiant et pratiques festives		3 500			
133	Leo Lagrange	Volet carcéral		2 000			
135	Leo Lagrange	Volet violences		10 000			
152	Radio Campus	La voix est libre	500	2 000			
176	AAD	Prévention de la récidive	2 000	6 000		700	
225	Vesontio Sport	Vis ton quartier		800			1 000
229	AIDES	Equipe mobile d'intervention dans le quartier de Planoise	3 500	10 000	2 000		
Conv. Triennale proposé par avenant jusqu'au 31 mai 2020	Grand Besançon Habitat	Dispositif de Tranquillité Résidentielle	23 771	23 771			
TOTAUX			31 121	191 821	2 000	1 700	1 750
TOTAL GENERAL				228 392			

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 228 392 €, est financé comme suit :

- 31 121 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 191 821 € sur le budget de la Direction Sécurité Tranquillité Publique (Ville),
- 2 000 € sur le budget de la Direction Hygiène Santé (Ville),
- 1 700 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville),
- 1 750 € sur le budget de la Direction Sport (Ville).

B/ Volet Education, Parentalité, Jeunesse

1. Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

Ce volet comporte 2 actions :

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité					
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV	PROPOSE VILLE	
				Education	DVQ
97	Association PARI	Accompagnement à la scolarité	18 100	1 900	
148	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires en service civique dans les quartiers prioritaires *	6 200		5 505
TOTAUX			24 300	1 900	5 505
TOTAL GENERAL			31 705		

**Rappel : l'AFEV a bénéficié d'une avance 2020 de 3800 € de la Direction Contrat de Ville (CUGBM) et de 4 495 € de la Direction Vie des Quartiers (Ville) en dernière programmation 2019.*

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 31 705 €, est financé comme suit :

- 24 300 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 1 900 € sur le budget de la Direction Education (Ville),
- 5 505 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville).

2. Projets Socio-Educatifs

Ce volet comporte 9 actions :

N°	Structures	Maître d'ouvrage	CUGBM PROPOSE CDV	VILLE PROPOSE				
				Education	Culture	Sport	MLCD	DVQ
35	CIDFF	Éducation à l'égalité filles garçons et lutte contre les stéréotypes					1 560	
75	CRIJ	Planoise Information Jeunesse (PIJ)	1 500					4 500
85	ASEP	Culture Urbaine Tour (CUT)	1 000		1 000	1 000		1 000
100	Université de Franche-Comté (UFC)	Stages d'initiation au codage informatique	940					
134	Léo Lagrange Centre Est	Volet périscolaire		6 615				
147	Les Francas du Doubs	Pour Elles avec Elles	500					500
155	Fabrikaweb	Ateliers numériques dédiés aux enfants des QPV	2 000					
207	MJC Clairs-Soleils	Club Multisports et Loisirs	1 000			1 000		
227	Croqu'livre	Des actions autour du livre contre toute forme de discrimination sociale ou culturelle	7 700				4 500	
TOTAUX			14 640	6 615	1 000	2 000	6 060	6 000
TOTAL GENERAL			36 315					

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 36 315 €, est financé comme suit :

- 14 640 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 6 615 € sur le budget de la Direction Education (Ville),
- 1 000 € sur le budget de la Direction Culture (Ville),
- 2 000 € sur le budget de la Direction Sport (Ville),
- 6 060 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville),
- 6 000 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville).

3. Parentalité

Ce volet comporte 6 actions :

Parentalité			
N°	Maître d'ouvrage	Projets	CUGBM PROPOSE CDV
126	MJC Palente	«Ça me dit en famille»	600
136	Antenne Petite Enfance	Groupe de parents - des Racines et des Feuilles	635
137	Antenne Petite Enfance	Exposés-Débats	800
139	Antenne Petite Enfance	Soutien aux familles - Restos du Cœur	1 000
205	Des Racines et des Feuilles	Parentalité et réussite éducative	2 500
230	VDB - Direction Petite Enfance	Atelier parentalité scolarité 2-3 ans	2 420
Total général			7 955

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 7 955 €, est financé sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005.

4. Programme de Réussite Educative

Ce volet comporte 1 action.

Programme de Réussite Educative				
N° Projet	Maître d'ouvrage	Projet	CUGBM PROPOSE CDV	PROPOSE VILLE Education
202	Ville de Besançon - Caisse des Ecoles	Programmation de réussite éducative	2 000	50 000
TOTAUX			2 000	50 000
TOTAL GENERAL			52 000	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 52 000 €, est financé comme suit :

- 2 000 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM),
- 50 000 € sur le budget de la Direction Education (Ville)

C/ Volet Sport

Ce volet comporte 22 actions.

Sport					
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV	PROPOSE VILLE	
				SPORT	MLCD
42	ASPTT	Action de féminisation / intégration par le sport, réduction des inégalités et lutte contre les discriminations	500	1 000	500
43	ASPTT	Intégration par le sport et développement du lien social au profit du jeune public	500	500	
47	Club Sauvegarde	Les Femmes d'abord	1 500	1 500	500
68	Doubs SA	Bes'athlé Tour 2020	500	500	
71	Besançon Foot	Accès de la pratique pour toutes et tous	1 500	1 200	500
72	BUCE	Escrime à Planoise	500	500	500
78	Sporting Futsal Besançon	Futsal pour tous	500	750	
79	Sporting Futsal Besançon	Futsal féminin			300
122	Sporting Club Planoise	Football à Planoise	1 500	1 500	
154	UFOLEP 25	Evénement UFO'STREET, proposé par l'UFOLEP 25, en partenariat avec la MJC Clairs-Soleils.	1 000		
157	IKS	Sport et cohésion sociale	1 000	1 000	
163	Palente Besançon Handball	Cohes'Hand	750	750	
167	Profession Sport 25	ESP	1 750	1 750	
179	Olympique de Besançon	Citoyenneté et rugby	1 000	1 000	
198	CPB Lutte	Action citoyenne	1 000		
199	CPB Lutte	Lutte pour ton quartier	500	1 000	
201	Association Sportive les Orchamps Besançon	Ecole de football	1 500	1 500	700
220	Besançon Académie Futsal	Futsal académie	500	500	
234	DOJO Franc-Comtois	Sport après l'école	1 000	1 000	
236	PSB Judo	Accès à la pratique du judo pour les publics des quartiers prioritaires	500	1 000	
244	Handball Sport Mahorais (HSM25)	Place au sport	1 000	1 000	
245	Handball Sport Mahorais (HSM 25)	Tournoi des parents	500		
TOTAUX			19 000	17 950	3 000
TOTAL GENERAL			39 950		

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 39 950 €, est financé comme suit :

- 19 000 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 17 950 € sur le budget de la Direction des Sports (Ville),
- 3 000 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville).

D/ Volet Culture et Expression artistique

Ce volet comporte 10 actions.

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV	PROPOSE VILLE	
				Culture	DVQ
38	Teraluna	Les Uns contre les Autres – Spectacle	2 500	2 500	2 500
80	CAEM	Idencité 2020	4 500	4 500	4 500
99	Cie Gravitation	Zone Optimum de bonheur	2 500	2 500	
103	Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie	Sculpteurs à Planoise	1 000	1 000	
116-117-118	Passe-Muraille*	Passe-Muraille en cirque le quartier Orchamps-Palente	5 000	10 000	
119	Passe Muraille	Palente fait son cirque	2 000		
140	Juste Ici**	Ateliers Juste Ici	5 000	8700	
144	Les 2 Scènes	Nos futurs	1 000		
208	MJC Clairs-Soleils	Actions Culturelles	1 000	2 000	
235	Orchestre Victor Hugo	Rendez-vous Conte	1 000		1 000
TOTAUX			25 500	31 200	8 000
TOTAL GENERAL			64 700		

*RAPPEL : Passe-Muraille a bénéficié d'une avance 2020 de 5 000 € de la Direction Contrat de Ville (CUGBM) en dernière programmation 2019.

** RAPPEL : l'association Juste Ici a bénéficié d'une avance 2020 de 5 000 € de la Direction Contrat de Ville (CUGBM).et de 1300 € de la Direction Action Culturelle (Ville) en dernière programmation 2019.

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 64 700 €, est financé comme suit :

- 25 500 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 31 200 € sur le budget de la Direction Culture (Ville),
- 7 000 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville),
- 1 000 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville).

E/ Volet Santé et accès aux soins

Ce volet comporte 1 action :

Santé et accès aux soins				
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV	
218	Ville de Besançon – Direction Hygiène Santé	De la fourche à la fourchette, la santé en cuisine	1 500	
TOTAL GENERAL			1 500	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 1 500 €, est financé sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005.

F/ Volet Accès aux droits sociaux

Ce volet comporte 5 actions :

Accès aux droits sociaux				
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV	PROPOSE VILLE MLCD
29	AC Agir Ensemble contre le Chomage	Accès aux droits sociaux	1 000	
34	CIDFF	Permanences juridiques d'accès aux droits	2 000	3 000
123	MJC Palente	Actions d'aide à l'accès aux droits	1 000	
213	MJC Clairs Soleils	Roulotte connectée	750	
219	MILO	Repérer les invisibles	3 000	
TOTAUX			7 750	3 000
TOTAL GENERAL			10 750	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 10 750 €, est financé comme suit :

- 7 750 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 3 000 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville).

G/ Volet Accès à l'emploi, insertion, accès à la formation et Développement économique

Les 39 projets retenus au titre de cette 1^{ère} programmation s'inscrivent dans 4 objectifs principaux :

- apporter un soutien aux structures d'insertion par l'activité économique (13 projets),
- consolider des permanences emploi dans les quartiers (2 projets),
- agir en faveur de l'accès à l'emploi des habitants des quartiers de la politique de la Ville de Besançon (17 projets),
- agir pour le développement économique des quartiers de la politique de la Ville de Besançon (7 projets).

1. Structures d'insertion par l'activité économique

Soutien aux SIAE			
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV
22	AVILI – Sinéo Besançon	Insertion par l'activité économique	1 225
24	Association Jean Eudes	Blanchisserie du Refuge	12 000
27	Gare BTT	Accès à l'emploi et développement économique	24 150
28	Centre Omnisport Pierre Croppet	Chantier d'insertion « Le pied à l'étrier »	9 810
45	BTS Blanchisserie	Insertion par l'activité économique de personnes en difficultés sur le bassin de Besançon	11 550
54	Julienne Javel	Les Jardins de Cocagne	10 000
89	Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion	Accompagnement avec mise en situation de travail	19 500
142	Intermed'	Accueillir, accompagner vers et dans l'emploi	28 485
143	Limpio	Accompagner vers et dans l'emploi	1 470
164	API 25	Mise en œuvre de chantiers d'insertion dans le bassin d'emploi de Besançon	8 000
178	ABAPE	Accompagnement socio-professionnel de personnes éloignées de l'emploi à Planoise	5 000
181	Comité de Quartier Rosemont St Ferjeux	Atelier Chantier d'Insertion	5 400
228	Régie des quartiers de Besançon	Amélioration du cadre de vie dans les quartiers d'habitat social	63 000
TOTAL GENERAL			199 590

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 199 590 €, est financé sur le budget de la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur Aménagement (CUGBM) comme suit :

- 9 810 € sur la ligne de crédit 65.523.6574.20100 (16084),
- 63 000 € sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (16083),
- 126 780 € sur la ligne de crédit sur la ligne de crédit 65.523.6574.20100 (16086).

2. Ateliers de mobilisation vers l'emploi et permanences emploi

Ateliers de mobilisation vers l'emploi et permanences emploi			
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV
184	Comité de Quartier Rosemont St Ferjeux	Ateliers de mobilisation vers l'emploi	5 000
185	Comité de Quartier Rosemont St Ferjeux	Coordination des permanences emploi	16 000
TOTAL GENERAL			21 000

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 21 000 €, est financé sur le budget de la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur Aménagement, sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (16082).

3. Accès à l'emploi des habitants des quartiers de la Politique de la Ville

Accès à l'emploi des habitants des quartiers de la Politique de la Ville			
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV
26	Caisse Solidaire	Lutte contre l'exclusion bancaire e le surendettement	9 000
48	Réussite Emploi	Accompagnement individualisé vers l'emploi	27 000
49	Réussite Emploi	Les rendez-vous de l'emploi dans les quartiers	12 000
50	Réussite Emploi	Les P'tits Dej' de l'emploi	1 750
56	Ecole de Production de Besançon	Formation de jeunes décrocheurs	18 000
70	Profession Sports et Loisirs	Sport et Loisirs Mod'Emploi	3 000
76	CRIJ	Un job à la clé	3 000
83	ADNA	Bivouac	10 000
165	Mission Locale	Permanences de proximité dans les QPV	29 116
166	Mission Locale	Action au bénéfice des personnes sous-main de justice	5 000
174	CRIJ	Boussole des Jeunes	3 000
183	Comité de Quartier Rosemont St Ferjeux	Initiation à l'informatique à destination des publics en insertion	1 000
189	Comité de Quartier Rosemont St Ferjeux	Accompagnement vers l'acquisition des savoirs de base	7 500
203	Panorama Etudes Formations Conseils	Formations Cuisine Mode d'Emploi(s)	10 000
221	La roue de secours	Bourse au permis sécurisé	2 500
222	La roue de secours	Garage Solidaire	12 500
223	La roue de secours	Location Solidaire	4 000
224	La roue de secours	Plateforme mobilité solidaire	7 000
TOTAL GENERAL			165 366

Le montant de ce volet qui s'élève à 165 366 € est financé sur le budget de la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur Aménagement comme suit :

- 99 750 € / inscription budgétaire «Emploi insertion», sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (16082),
- 27 500 € / Inscription budgétaire «Action en faveur de l'emploi» sur la ligne de crédit 011.90.611.20100 (10436),
- 9 000 € / inscription budgétaire «Emploi insertion», sur la ligne de crédit 65.72.6574.20100 (16085).

A noter que la subvention de 29 116 € est englobée dans le soutien financier alloué à la Mission Locale et fera l'objet d'une délibération spécifique le 30 janvier 2020.

4. Agir pour le développement économique des quartiers de la politique de la Ville de Besançon

Agir pour le développement économique des quartiers de la politique de la Ville de Besançon				
N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV	PROPOSE VILLE MLCD
104	BGE Franche-Comté	Animation du Centre d'Affaires des Fabriques	10 000	
105	BGE Franche-Comté	CitéLab 2020	53 500	
106	BGE Franche-Comté	Créaffaire 2020	5 000	
107	BGE Franche-Comté	Talent des Cités 2020	3 000	1 000
108	BGE Franche-Comté	Elle révèle	2 000	
197	ADIE	Donner accès à l'entrepreneuriat et au Micro Crédit	2 500	
TOTAUX			76 000	1 000
TOTAL GENERAL			77 000	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 77 000 €, est financé comme suit :

- 1 000 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations, sur la ligne de crédit 65.020.6574.007029.10068,
- 76 000 € sur le budget de Direction de l'Economie, Emploi-Insertion, Enseignement Supérieur et Recherche, comme suit :
 - o 7 500 € / inscription budgétaire «Emploi insertion», sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (16082),
 - o 15 000 € / inscription budgétaire «entrepreneuriat», sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (6753),
 - o 53 500 € / Inscription budgétaire «ZFU - Service Amorçage» (délibérations spécifiques) - 65.90.6574.20100 (8140).

H/ Volet Logement, Habitat et Cadre de vie

Ce volet comporte 2 actions.

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE	
			CUGBM CDV	VILLE MDD
55	Julienne JAVEL	ARA	15 000	
141	Vélo Campus	Essaimage de l'atelier vélo à Planoise		800
TOTAUX			15 000	800
TOTAL GENERAL			15 800	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 15 800 €, est financé comme suit :

- 15 000 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 800 € sur le budget de la Mission Développement Durable (Ville).

I/ Volet Lutte contre les Discriminations et égalité femmes/hommes

Ce volet comporte 14 projets.

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM		PROPOSE VILLE		
			CDV	DEEES	MLCD	DSTP	Sport
40	BBA	Féminisation de la boxe			500		1 000
67	Boutique du Conte	Paroles Nomades contre les discriminations	2 000		1 500		
73	SESSAD	Formation des acteurs pour favoriser l'inclusion des enfants et adultes autistes dans les activités de loisirs	500		500		
77	Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté (CRIJ)	Un stage sur mesure	1 840	2 160	2 500		
86	Solidarité Femmes	Ateliers cuisine et artistiques	300		1 500	200	
87	Solidarité Femmes	Organisation de stages d'autodéfense en direction des femmes accompagnées par la structure	500		1 500		
88	Solidarité Femmes	Le respect dans les relations filles/garçons : prévention des comportements sexistes	1 500		600		
156	Besançon Basket Club	BBC Interquartier	1 000		500		1 500
175	Amitié judéo-musulmane de France (AJMF)	Conférences, voyage mémoriel	800		800		
177	LICRA	Interventions en milieu scolaire, sportif et école Nale de police, conférences et commémorations	800		800		
190	Le Refuge	Les rencontres du Refuge	1 000		1 000		
237	PSB Judo	Développement et valorisation de la pratique du judo féminin	500		600		500
246	Léo Lagrange – Centre Est	Volet Discriminations	9 000		3 500		
248	Le Relais Méditerranéen	Lutte contre la radicalisation	765				
TOTAUX			20 505	2 160	15 800	200	3 000
TOTAL GENERAL			41 665				

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 41 665 € est financé comme suit :

- 20 505 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 2 160 € sur le budget de la Direction Economie Emploi Enseignement Supérieur (CUGBM), inscription budgétaire «Emploi insertion», sur la ligne de crédit 65.90.6574.20100 (16082),
- 15 800 € sur le budget de la Mission Lutte Contre les Discriminations (Ville),
- 200 € sur le budget de la Direction Sécurité et Tranquillité Publique (Ville),
- 3 000 € sur le budget de la Direction Sport (Ville).

J/ Volet Participation des habitants et lien social

Ce volet comporte 21 projets.

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV	PROPOSE VILLE		
				MLCD	MDD	Sport
44	Arc en ciel	Mieux vivre ensemble	7 500			
46	RERS	Echanges de savoirs collectifs	1 000			
81	Association Palente	Un Jardin partagé	2 000		400	
82	Association Palente	La Parenthèse, journal de quartier	1 200			
96	ALEDD	Tous ensemble	1 500	500		
125	MJC Palente	Animations en pied d'immeuble	2 000			
128	MJC Palente	Graine de culture, graine de quartier	1 000			
130	MJC Palente	Jardin Partagé des Orchamps	2 000			
131	MJC Palente	Rencontre interculturelle	1 000			
153	Radio Campus	Radio Montrapon	1 500			
168	MQ Planoise	ASL Municipales	4 000			
173	MQ Planoise	Raid Urbain	1 500			
180	Vivons Ensemble	Rencontres intergénérationnelles	1 000			
188	CQRSF	Réveillon solidaire		1 000		
191	AAB	Autistes et citoyens	1 000	500		
192	APIM	Boulevard Nord « Journal »	2 000			
193	Semons en Famille	Animation d'un jardin partagé	1 500		400	
194	Tambour Battant	Vivre ensemble à Battant	3 000			
196	Tambour Battant	Jardin partagé			400	
206	MJC Clairs-Soleils	Raid Aventure	3 000			1 000
217	MJC Clairs-Soleils	Les Printemps des Clairs-Soleils	1 000			
TOTAUX			38 700	2 000	1 200	1 000
TOTAL GENERAL				42 900		

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 42 900 €, est financé comme suit :

- 38 700 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 2 000 € sur le budget de la Mission Lutte contre les Discriminations (Ville),
- 1 000 € sur le budget de la Direction Sport (Ville),
- 1 200 € sur le budget de la Mission Développement Durable (Ville).

K/ Valeurs de la République

Ce volet comporte 7 actions retenues dans le cadre de la première programmation :

N°	Maître d'ouvrage	Libellé du projet	PROPOSE CUGBM CDV	PROPOSE VILLE	
				DSTP	MLCD
31	AAVI	Action accès au droit et à la citoyenneté			1 500
36	CIDFF	Lutter contre les violences et promouvoir l'égalité toute l'année	500	500	
101	Ligue de l'Enseignement	« Nos ancêtres les migrants » - Parcours jeunes et causeries citoyennes	500		500
146	Ville de Besançon – Action Culturelle	Parcours culturel	10 000		
172	MQ Planoise	Parcours citoyen			500
200	Café Charlie	Promouvoir les valeurs de la République et la Citoyenneté	2 500	800	1 200
204	Des Racines et des Feuilles	Mères et Re-Pères	2 500		600
TOTAUX			16 000	1 300	4 300
TOTAL GENERAL				21 600	

Le montant total de ce volet, qui s'élève à 21 600 €, est financé comme suit :

- 16 000 € sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005,
- 1 300 € sur le budget de la Direction Sécurité Tranquillité Publique (Ville),
- 4 300 € sur le budget de la Mission Lutte contre les Discriminations (Ville).

L/ Pilotage, Ingénierie, ressources et évaluations

Ce volet comporte 3 projets :

N°	Projets	Maître d'ouvrage	PROPOSE CUGBM CDV
129	MJC Palente	Référent de Quartier	2 500
187	Comité de Quartier Rosemont St Ferjeux	Référent de Quartier	2 500
212	MJC Clairs-Soleils	Référent de Quartier	2 000
TOTAL GENERAL			7 000

Le montant de ce volet qui s'élève à 7 000 € est financé sur le budget de la Direction Contrat de Ville (CUGBM), sur la ligne de crédit 65.810.6574.10005.

A l'unanimité, le Bureau :

- fait application de l'article 40 du Règlement Intérieur de Grand Besançon Métropole afin de « Procéder à un vote séparé sur une ou plusieurs propositions faisant l'objet d'une délibération du Bureau » ;
- se prononce favorablement sur l'attribution de 164 subventions, pour un montant de 695 087 € :

Mme K. ROCHDI et MM. P. CURIE, B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- Au titre du Volet Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance :
 - o 750 € à l'association PKA
 - o 600 € à l'Union Départementale des Associations Familiales du Doubs (UDAF)
 - o 500 € à l'association Radio Campus
 - o 2 000 € à l'association AAD
 - o 3 500 € à l'association AIDES
 - o 23 771 € à Grand Besançon Habitat

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 4

Mme M. ZEHAF et MM. JL. FOUSSERET et A. POULIN, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- Au titre du Volet Education/Parentalité/Jeunesse :
 - o 18 100 € à l'association PARI
 - o 6 200 € à l'association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)
 - o 1 500 € au CRIJ
 - o 1 000 € à l'ASEP
 - o 940 € à l'Université de Franche-Comté
 - o 500 € aux Francas du Doubs
 - o 2 000 € à l'association Fabrikaweb
 - o 1 000 € à la MJC des Clairs-Soleils
 - o 7 700 € à l'association Croqu'Livres
 - o 600 € à la MJC de Palente
 - o 635 €, 800 € et 1 000 € à l'Antenne Petite Enfance
 - o 2 500 € à l'association Des Racines et des Feuilles
 - o 2 420 € à la Ville de Besançon – Direction Petite Enfance
 - o 2 000 € à la Caisse des écoles

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 3

A l'unanimité, le Bureau :

- fait application de l'article 40 du Règlement Intérieur de Grand Besançon Métropole afin de « Procéder à un vote séparé sur une ou plusieurs propositions faisant l'objet d'une délibération du Bureau » ;
- se prononce favorablement sur l'attribution de 164 subventions, pour un montant de 695 087 € :

Mme K. ROCHDI et MM. P. CURIE, B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- Au titre du Volet Tranquillité Publique et Prévention de la Délinquance :
 - o 750 € à l'association PKA
 - o 600 € à l'Union Départementale des Associations Familiales du Doubs (UDAF)
 - o 500 € à l'association Radio Campus
 - o 2 000 € à l'association AAD
 - o 3 500 € à l'association AIDES
 - o 23 771 € à Grand Besançon Habitat

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 4

Mme M. ZEHAF et MM. JL. FOUSSERET et A. POULIN, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- Au titre du Volet Education/Parentalité/Jeunesse :
 - o 18 100 € à l'association PARI
 - o 6 200 € à l'association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)
 - o 1 500 € au CRIJ
 - o 1 000 € à l'ASEP
 - o 940 € à l'Université de Franche-Comté
 - o 500 € aux Francas du Doubs
 - o 2 000 € à l'association Fabrikaweb
 - o 1 000 € à la MJC des Clairs-Soleils
 - o 7 700 € à l'association Croqu'Livres
 - o 600 € à la MJC de Palente
 - o 635 €, 800 € et 1 000 € à l'Antenne Petite Enfance
 - o 2 500 € à l'association Des Racines et des Feuilles
 - o 2 420 € à la Ville de Besançon – Direction Petite Enfance
 - o 2 000 € à la Caisse des écoles

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 3

- **Au titre du Volet Sport :**
 - o 500 € et 500 € à l'ASPTT
 - o 1 500 € au Club Sauvegarde
 - o 500 € à Doubs Sud Athlétisme
 - o 1 500 € à l'association Besançon Foot
 - o 500 € à l'association BUCE
 - o 500 € à Sporting Futsal Besançon
 - o 1 500 € à Sporting Club Planoise
 - o 1 000 € à l'UFOLEP 25
 - o 1 000 € à l'association IKS
 - o 750 € à l'association Palente Besançon Handball
 - o 1 750 € à l'association Profession Sport 25
 - o 1 000 € à l'Olympique de Besançon
 - o 1 000 € et 500 € à l'association CPB Lutte
 - o 1 500 € à l'association Sportive les Orchamps Besançon
 - o 500 € à l'association Besançon Académie Futsal
 - o 1 000 € au DOJO Franc-Comtois
 - o 500 € à l'association PSB Judo
 - o 1 000 € et 500 € au Handball Sport Mahorais 25

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Mmes E. MAILLOT (2), K. ROCHDI et M. ZEHAF et MM. N. BODIN, P. CURIE, JL. FOUSSERET, M. LOYAT, et A. POULIN, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- **Au titre du Volet Culture et Expression artistique :**
 - o 2 500 € à l'association Teraluna
 - o 4 500 € au CAEM
 - o 2 500 € à la Compagnie Gravitation
 - o 1 000 € au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie
 - o 5 000 € et 2 000 € à l'association Passe-Muraille
 - o 5 000 € à l'association Juste Ici
 - o 1 000 € à l'association Les 2 Scènes
 - o 1 000 € à la MJC des Clairs-Soleils
 - o 1 000 € à l'Orchestre Victor Hugo

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 9

M. JL. FOUSSERET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

- **Au titre du Volet Santé et accès aux soins :**
 - o 1 500 € à la Ville de Besançon – Direction Hygiène Santé

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

Mme S. WANLIN et MM. A. BLESSEMAILLE, P. CURIE, M. FELT, J. KRIEGER et F. TAILLARD (2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- **Au titre du Volet Accès aux droits sociaux :**
 - o 1 000 € à l'association AC Agir Ensemble contre le Chômage
 - o 2 000 € au CIDFF
 - o 1 000 € à la MJC de Palente
 - o 750 € à la MJC des Clairs-Soleils
 - o 3 000 € à la Mission Locale

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 7

Mme S. WANLIN et MM. A. BLESSEMAILLE, P. CURIE, M. FELT, J. KRIEGER et F. TAILLARD (2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- **Au titre du Volet Accès à l'emploi, Insertion, accès à la formation et Développement Economique :**
 - o 1 225 € à l'association AVILI – Sinéo Besançon
 - o 12 000 € à l'Association Jean Eudes
 - o 24 150 € à l'association Gare BTT
 - o 9 810 € au Centre Omnisport Pierre Croppet
 - o 11 550 € à BTS Blanchisserie
 - o 10 000 € à l'association Julienne JAVEL
 - o 19 500 € au CDEI
 - o 28 485 € à Intermed
 - o 1 470 € à Limpio
 - o 8 000 € à l'association API 25
 - o 5 000 € à l'ABAPE
 - o 5 400 €, 5 000 €, 16 000 €, 1 000 € et 7 500 € au Comité de Quartier Rosemont St Ferjeux
 - o 63 000 € à la Régie des Quartiers de Besançon
 - o 9 000 € à la Caisse Solidaire
 - o Réussite Emploi 27 000 €, 12 000 € et 1 750 € à Réussite Emploi
 - o 18 000 € à l'Ecole de Production de Besançon
 - o 3 000 € à Profession Sports et Loisirs
 - o 3 000 € et 3 000 € au CRIJ
 - o 10 000 € à l'ADNA
 - o 29 116 € et 5 000 € à la Mission Locale
 - o 10 000 € à Panorama Etudes Formations Conseils
 - o 2 500 €, 12 500 €, 4 000 € et 7 000 € à La roue de Secours
 - o 10 000 €, 53 500 €, 5 000 €, 3 000 € et 2 000 € pour l'association BGE
 - o 2 500 € pour l'ADIE

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 7

- **Au titre du Volet Logement Habitat et Cadre de vie :**
 - o 15 000 € à l'association Julienne JAVEL

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 28
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prennent pas part au vote : 0

Mme M. ZEHAFF et M. JL. FOUSSERET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

- **Au titre du Volet Lutte Contre les Discriminations et Egalité Femme-homme :**
 - o 2 000 € à la Boutique du Conte
 - o 500 € à la SESSAD
 - o 1 840 € et 2 160 € au CRIJ
 - o 500 €, 500 € et 1 500 € à l'association Solidarité Femmes
 - o 1 000 € à l'association Besançon Basket Club
 - o 800 € à l'Amitié judéo-musulmane de France
 - o 800 € à la LICRA
 - o 1 000 € à l'association Le Refuge
 - o 500 € à l'association PSB Judo
 - o 9 000 € à Léo Lagrange – Centre-Est
 - o 765 € à l'association Le Relais Méditerranéen

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 26
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prennent pas part au vote : 2

M. JL. FOUSSERET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

- **Au titre du Volet Participation des habitants et lien social**
 - o 7 500 € à l'association Arc en Ciel
 - o 1 000 € au RERS
 - o 2 000 € et 1 200 € à l'Association Palente
 - o 1 500 € à l'association ALEDD
 - o 2 000 €, 1 000 €, 2 000 € et 1 000 € à la MJC de Palente
 - o 1 500 € à l'association Radio Campus
 - o 4 000 € et 1 500 € à la Maison de Quartier de Planoise
 - o 1 000 € à l'association Vivons Ensemble
 - o 1 000 € à l'AAB
 - o 2 000 € à l'APIM
 - o 1 500 € à l'association Semons en Famille
 - o 3 000 € à l'association Tambour Battant
 - o 3 000 € et 1 000 € à la MJC des Clairs-Soleils

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prennent pas part au vote : 1

M. JL. FOUSSERET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

- **Au titre du Volet Valeurs de la République**
 - o 500 € à CIDFF
 - o 500 € à la Ligue de l'Enseignement
 - o 10 000 € à la Ville de Besançon – Action Culturelle
 - o 2 500 € au Café Charlie
 - o 2 500 € à l'association Des Racines et des Feuilles

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 1

- **Au titre du Volet Pilotage, Ingénierie, Ressources et Evaluations**
 - o 2 500 € à la MJC de Palente
 - o 2 500 € au Comité de Quartier Rosemont St Ferjeux
 - o 2 000 € à la MJC des Clairs-Soleils

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

- **autorise M. le Président, ou son représentant, à :**
 - o **signer les conventions annexées au rapport ;**
 - o **prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.**

Proposition adoptée à l'unanimité :

Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

